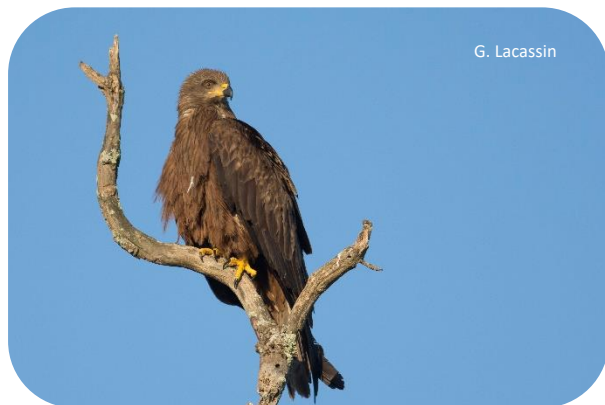


# Milan noir

*Milvus migran*

✳️ *Mila Negre*

🇬🇧 *Black kite*



G. Lacassin

## PRIORITÉ NATURA 2000

CODE DE L'ESPÈCE : A073

ENJEUX ZPS : Faible

ETAT DE CONSERVATION ZPS : Favorable

## CLASSIFICATION

ORDRE : Falconiformes

FAMILLE : Accipitridés

## STATUTS

DIRECTIVE OISEAUX : Annexe 1

CONVENTION DE BERNE : Annexe 2

LISTES ROUGES :  
Monde – LC  
France – LC  
Languedoc-R - LC

## DESCRIPTION

TAILLE : 50-60 CM

ENVERGURE : 135-155 CM

POIDS : 650-950 G

LONGÉVITÉ : 23 ANS

Rapace de taille moyenne, le Milan noir possède un plumage plutôt uniforme de couleur brun foncé. Quelques nuances de plus claire sont observable à la base des rémiges primaires, la tête est-elle plus ou moins teintée de gris selon les individus.

Le Milan noir se distingue assez facilement du Milan royal de par sa couleur et la forme de sa queue plus courte et moins échancrée.

Régime alimentaire : Il se nourrit principalement de vertébrés mort, blessés ou malades, mais aussi d'ordures et de déchets d'origine anthropique.

## RÉPARTITION ET EFFECTIFS

EN FRANCE : 25 700 – 36 200 couples,  
en augmentation

DANS LA ZPS : 1 - 5



■ Présence

□ Absence

**ZONE DE PROTECTION SPÉCIALE FR9112012**



## HABITAT

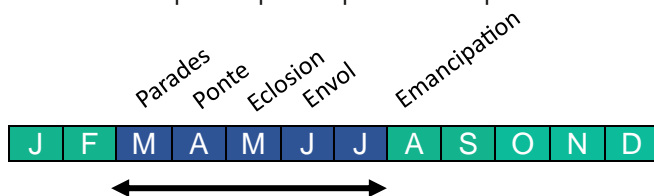
Le Milan noir à besoin de grand arbre pour sa nidification, il affectionne particulièrement les vieilles ripisylves, les lisères de boisement feuillu bordants des lacs ou de grands cours d'eau. Pour se nourrir, il cherche dans les zones aquatiques, les espaces agricoles ouverts ou les milieux anthropiques tels que les décharges à ciel ouvert.



CCCGS

## PHÉNOLOGIE

Le Milan noir s'installe entre la mi-mars et la mi-avril, l'aire est construite dans un arbre, à base de branchages, de chiffons, de papiers ... La femelle y pond 2 à 3 œufs et l'incubation dure entre 26 et 38 jours. Les petits prennent leur envol après une quarantaine de jours, mais ne seront indépendants que 15 jours plus tard. Il n'est pas rare de voir des colonies lâches d'une dizaine de couples ou plus en période de reproduction.



PÉRIODE DE SENSIBILITÉ : Du 10 Mars au 10 Août

PÉRIODE DE PRÉSENCE : Du 1<sup>er</sup> Mars au 30 Septembre

**GORGES DU RIEUTORD, FAGE CAGNASSES**

## MESURES OPÉRATIONNELLES FAVORABLES À L'ESPÈCE SUR LA ZPS

Objectifs opérationnels	Actions proposées	Priorité
<b>Maintenir des activités agricoles, forestières et cynégétiques favorables à la biodiversité</b>		
Maintenir les milieux ouverts	Pâturage, entretien mécanique, maintien des parcelles en prairie	2
	Transmission reprise des exploitations (mobilisation foncière)	2
Restaurer des milieux ouverts	Travaux mécaniques	2
	Brulages dirigés	3
	Transmission reprise des exploitations (mobilisation financière)	2
Favoriser les pratiques sylvicoles respectueuses des enjeux de conservation de la ZPS	Conserver le bois sénescant et « bio » et favoriser la production de gros bois	2
	Renforcer la quiétude des sites de reproduction des rapaces « forestiers » connus	1
	Favoriser le pâturage en forêt	1
	Favoriser les couvertures herbacées dans les cultures	2
Favoriser les pratiques cynégétiques respectueuses des enjeux de conservation de la ZPS	Maintenir et planter des cultures cynégétiques et garennes artificielles	3
Assurer la quiétude des sites de reproduction et la conservation des biotopes	Adapter les dates de travaux forestiers en évitant les périodes sensibles	2
Réduire les risques de mortalités	Lutte contre le braconnage	1
	Réduction des risques d'empoisonnements	1
<b>Prendre en compte les objectifs de conservation dans l'aménagement du territoire et des activités</b>		
Limiter l'artificialisation d'espaces naturels, forestiers et agricoles	Veille de l'opérateur et participation dans les différentes instances pour la prise en compte des enjeux Natura 2000 dans les documents de planification	3
Conserver les éléments paysagers remarquables	Entretien des arbres isolés ou un alignement	1
	Entretien des mares et points d'eau	2
Veiller à la cohérence des objectifs	Compatibilité des objectifs avec les RNR, PNA, autres site Natura 2000 voisins	3
	Prise en compte des enjeux dans le PDESI	3
Assurer une ressource alimentaire suffisante	Maintenir le développement du réseau de placettes nécrophages	1
Réduire les risques de mortalités	Sécurisation du réseau électrique dangereux	1
<b>Suivre l'évolution des habitats et des espèces d'intérêts communautaires sur le site</b>		
Améliorer les connaissances	Cartographie des habitats d'espèces	3
	Etudes de fréquentation	3

## MENACES

L'empoisonnement par l'ingestion d'appâts ne lui étant pas destinés participe au déclin des populations.

Enfin, plusieurs fait d'électrocution au niveau de certain transformateur aérien, de collision avec des lignes électriques ou avec les éoliennes ont aussi été avérés.

### LE MILAN MIGRATEUR

Contrairement au milan royal (*milvus milvus*) que l'on peut observer ici toute l'année, le milan noir (*milvus migran*) est présent seulement entre mars et août dans la région. Son nom scientifique nous indique que l'espèce est un migrateur strict. Mais depuis quelques années, il est de moins en moins rare de pouvoir l'observer en saison froide. En effet, les hivers de plus en plus doux incitent quelques oiseaux à rester dans le sud de la France malgré le froid.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9112012>
- [https://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/2840](https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2840)
- [https://www.oiseaux.net/oiseaux/milan\\_noir.html](https://www.oiseaux.net/oiseaux/milan_noir.html)

**ZONE DE PROTECTION SPÉCIALE FR9112012**



**GORGES DU RIEUTORD, FACE CAGNASSES**